

LA LETTRE DE SAINT CHRISTOPHE

Bulletin d'information de Saint Christophe en Oisans

2022

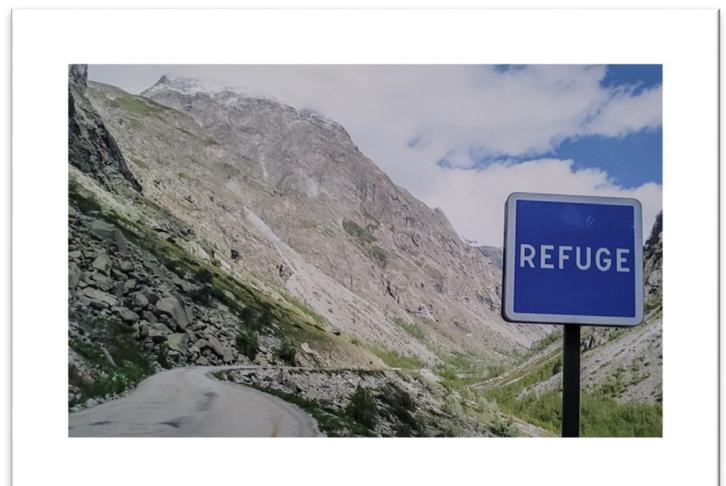


La Meije - 3982 m
Massif des Ecrins

*Commune
de St Christophe en Oisans*



*Jean Louis ARTHAUD,
maire de Saint Christophe en Oisans
et son conseil municipal
sont heureux de vous présenter leurs
vœux les plus sincères pour 2023.
Une nouvelle année pleine de santé,
de réussite, de petits bonheurs,
de paix.
Qu'elle apporte à chacun d'entre
nous, quiétude et espoir.*



Le mot du Maire

Les Elus vous proposent au travers de cette lettre d'information les différentes réalisations, manifestations, points forts et faibles de 2022 et une projection sur 2023.

C'est avec une grande satisfaction et beaucoup de plaisir que nous accueillons de nouveaux résidents, permanents ou non, actifs ou retraités à qui nous souhaitons la bienvenue et une très belle intégration dans notre commune.

L'année écoulée a été un peu plus facile sur un plan financier compte tenu d'une bonne saison d'hiver 2021/2022 et ce malgré la fermeture précoce du glacier en juillet et pas d'ouverture à Toussaint du domaine skiable des 2 Alpes.

Un point très positif concerne le lotissement de Leyrette, deux terrains vendus en 2022 et trois ventes devaient se réaliser en 2023. Si tel est le cas, il restera 4 terrains disponibles.

L'auberge de la Meije a pu ouvrir à minima cet été. Cet établissement va retrouver à partir de mai 2023 une vraie activité avec une très forte promotion lancée depuis plusieurs mois. Le nouveau concessionnaire étant prêt à ouvrir plus tôt pour le ski de printemps, suivant les conditions météorologiques, et fermer plus tard en fonction des réservations. Cela sera une belle opportunité pour notre vallée.

Vous découvrirez dans ce document les travaux réalisés et beaucoup de projets, certains ambitieux, qui débiteront ou se finaliseront en 2023. Nous essayons avec le conseil municipal, chacun dans son domaine, de faire avancer les dossiers et de n'oublier aucun hameau, nous œuvrons avec conviction et sincérité. A cette occasion, je vous rappelle que nous sommes à votre écoute et attentifs à toutes vos propositions, observations et doléances.

Bien sûr tout n'est pas parfait, je n'ai pas été élu, nous n'avons pas été élus, pour avoir des félicitations et ou des remerciements, mais parfois un peu de bienveillance nous permettrait de faire face plus sereinement à la complexité de la tâche. Comme chacun d'entre nous, il est du devoir du maire de respecter les textes, d'appliquer lois et règlements et de ne pas les transgresser comme il me l'a parfois été conseillé.

Que les élus soient ici remerciés pour leur implication et leur disponibilité. Il est agréable de pouvoir travailler en équipe, avoir des retours, avec une présence optimale aux réunions, (3 à 4 réunions en même temps en des lieux différents) présence à mon sens indispensable pour défendre la commune.

Je voudrais également remercier l'ensemble du personnel communal pour le travail accompli. Cette année encore nous avons eu d'excellents retours de nos touristes, sur l'entretien des sentiers, le fleurissement, la propreté du cimetière, des hameaux, des sanitaires, et la satisfaction des locataires de trouver des logements de qualité. Je vous encourage à continuer en ce sens où tous les maillons de la chaîne œuvrent pour une belle image de notre commune. Merci à vous tous.

Si l'avenir nous le permet soyez assurés, qu'avec mon équipe, nous défendrons avec pugnacité la commune, ses intérêts, sa promotion, la place qu'elle doit avoir dans le canton, en Oisans et au-delà.

Je voudrais avoir une pensée pour David, notre agent permanent des services techniques, en arrêt depuis plusieurs mois pour raisons médicales. Le conseil et moi-même lui souhaitons un prompt rétablissement et attendons son retour avec impatience et grand plaisir.

Je reste à votre disposition en mairie, ou sur mon portable au 06 08 04 79 48.

Jean-Louis ARTHAUD

Travaux réalisés en 2022 et projets

Les captages d'eau

L'étude est terminée suite aux conclusions de l'hydrogéologue. Une opération foncière s'impose pour le captage de la Bérarde (Les Arbereys), acquisition par la commune de 2 terrains, procédure en cours.

L'Enquête Publique viendra finaliser le classement des captages d'eau potable sur la commune. Certains travaux, élagage et nettoyage autour des captages, pourront démarrer en 2023 avec l'appui de notre service technique.

Lanchatra, travaux sur le réseau d'eau suite à un affaissement de terrain. L'équipe technique a dû créer une plateforme en enrochement pour soutenir la conduite.

Leyrette, une première tranche de travaux routiers d'un montant de 89 480,60 €HT a été engagée dans la traversée du lotissement de Leyrette. Partie dégradée qui entraînait des problèmes notamment au déneigement. Rehaussement d'environ 80 regards et bouches à clés avant la pose d'un tapis d'enrobés (Travaux réalisés par la COLAS) avec un financement du Conseil Départemental de 31 318 € et un reste à charge pour la commune de 58 162,60 € en HT.

Une autre campagne d'enrobé est programmée pour terminer le secteur de Leyrette et une partie de la route des Granges.

Saint Christophe (La Ville)

« Traversée centre Bourg », travaux qui vont s'effectuer en deux phases pour un montant global de 687 357 € HT avec une subvention de la Région de 343 000 €, de 231 481 € du Conseil Départemental de l'Isère et de 15 000 € de la Communauté de Communes de l'Oisans.

Septembre 2022, démarrage de la phase 1

* Enfouissement de fourreaux d'alimentation électrique en différents points, parking et rue en amont du village.

*Réfection complète du parking côté sud par décapage et pose de l'enrobé après modifications de l'îlot de verdure (2 places de stationnement supplémentaires, une réservée aux personnes à mobilité réduite et l'autre pour la recharge des véhicules électriques).

Un échantillon des matériaux : barrettes de Luzerne y compris pour la bordure en épaulement des enrobés qui seront utilisées pour les travaux sont visibles à l'extrémité du parking amont du village.

Ces travaux se poursuivront de mars à mi - mai 2023 afin d'achever l'enfouissement des réseaux, le rabotage de la chaussée, la mise en place de bordures et pavés granit qui délimiteront les zones piétonnes et bandes de circulation ainsi que la pose de l'enrobé grenaillé. Une partie paysagère sera également réalisée dès l'ouverture du chantier. Ces travaux impacteront fortement la circulation.

Des restrictions seront mises en place et les informations seront communiquées au fur et à mesure. **Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à transmettre en mairie tout moyen pour que vous soyez informés.**

La cure de Saint Christophe

Dans le cadre du plan de relance de l'Etat portant sur la rénovation et les économies d'énergie des bâtiments communaux, nous avons procédé à la réfection du toit. L'entreprise Oisans Structure Bois est intervenue pour mettre en place une double isolation et changer la couverture.

Au printemps prochain, cette même entreprise interviendra à l'ancienne école des Etages pour des travaux identiques, suivi par la réfection du toit de l'église de Saint Christophe et de son clocher à l'automne.



Montant de ce programme de rénovation thermique, 105 830 € HT avec la participation de l'Etat pour un montant de 31 749,24 €, de 37 040,78 € du Conseil Départemental de l'Isère et de 15 000 € de la Communauté de Communes de l'Oisans (CCO).

Afin de lutter contre la corrosion, les toits du Musée et de la salle polyvalente ont été repeints avec deux couches de produits spéciaux.

Le Musée « Mémoires d'Alpinisme » a fait l'objet de travaux de réaménagement du hall d'accueil. Cette opération initiée et financée par la Communauté de Communes de l'Oisans a pour but d'uniformiser les bureaux d'information d'Oisans Tourisme (BIT).

Création d'un bureau fermé, aménagement de banques d'accueil et enclousonnement de l'escalier avec installation d'une porte automatique afin d'optimiser le chauffage et traiter l'acoustique.



Bureaux mairie

Délocalisation du bureau du maire afin de créer un pôle secrétariat contigu et plus lumineux pour le personnel. Ouverture d'une porte de communication reliant le bureau du maire à la salle du conseil. Réutilisation de l'ancienne banque d'accueil du Musée dans le hall de la mairie pour un meilleur service au public.

Bernardière

Remise en valeur de la fontaine au départ du chemin d'accès aux Granges. Création d'un bassin de rétention avec reprise des murs de soutènement. Stabilisation du sentier avec création de marches. Travaux réalisés par l'équipe des sentiers.



Champhorent

Le repavage du chemin d'accès au haut du village avec pose d'une main courante.

Agrandissement du parking au départ du refuge de la Lavey, création d'une plateforme qui devrait être opérationnelle en 2023 après la récupération des alluvions de « pierre noire » pour remblayer la fosse.

En 2023 des travaux sur le réseau d'eau devront être réalisés avec le remplacement de conduites en plomb.

Champébran

Premiers travaux de mise en valeur du ruisseau du moulin entre le cheneau en bois (qui devra être remplacé) et la partie haute. Cet endroit très prisé par les familles fera l'objet d'un entretien régulier.



Ruisseau du moulin

Les Etages

Suite à plusieurs demandes écrites et verbales, les sécurisations du pont et du bord du Vénéon ont été effectuées par la pose d'un dispositif respectant les normes de sécurité.

Coût de l'opération 7 945 € HT subventionné par la Communauté de Communes de l'Oisans pour un montant de 3 572,50 €.

La Bérarde

En 2022, ce hameau a fait l'objet de peu de travaux, si ce n'est l'entretien normal des espaces verts, du fleurissement et des bâtiments publiques. A partir de 2023, beaucoup de réalisations et projets, parfois importants, devraient voir le jour.

Dès l'ouverture de la route, les premiers travaux vont débiter par la réfection du pont d'accès au camping, changement du platelage, des garde-corps pour un montant de 79 425€ HT. Le plan d'aides est en cours d'instruction.

Finalisation de l'étude sur la reprise du merlon de protection du camping. Les conclusions et le chiffrage permettront d'engager une grosse phase travaux espérée à l'automne.

Nous avons sollicité le CAUE 38 (Conseil Architectural) pour nous conseiller dans la réhabilitation de l'accueil et des blocs sanitaires du camping. Également font partie des réflexions, la gestion du parking haut de la Bérarde, création de sanitaires, d'un point de vidange et la prise en compte du stationnement des véhicules aménagés. Dans ce projet figure aussi l'aménagement d'un plan d'eau d'agrément (déjà évoqué par le passé).

Dès le mois d'avril, nous espérons enfin voir arriver les engins pour le curage et le remodelage du torrent des Etançons en amont du pont. Ces travaux seront réalisés et financés par le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) à hauteur de 400 000€ HT.

Adressage

Les panneaux des noms de rues sont en place.

Actuellement il reste en mairie un certain nombre de numéros qui sont à votre disposition. Si vous ne pouvez pas les poser, merci de bien vouloir en informer la mairie afin de faire intervenir le service technique.

Quelques corrections sont demandées, pouvez-vous nous indiquer si vous avez constaté des anomalies, des incohérences ou des oublis.

Eau et assainissement



Depuis plusieurs années, le Syndicat d'assainissement des communes de l'Oisans et de la basse Romanche (SACO) étudie la faisabilité de la création d'une centrale d'épuration pour les hameaux de la Bérarde et des Etages. (Un premier projet au camping a été abandonné pour des raisons techniques)

Le raccordement des deux hameaux serait trop onéreux. L'assainissement des Etages pourrait se traiter par un assainissement autonome.

La situation de la Bérarde reste complexe pour trouver un terrain. Une réunion publique le 07 septembre 2022 à Saint Christophe a permis au SACO de faire part de la proposition d'implanter la station entre les Etages et la Bérarde. Les propriétaires des Etages refusent catégoriquement l'implantation sur leurs parcelles. Face à ce refus une nouvelle étude de faisabilité prenant en compte l'exposition aux risques naturels est en cours pour un terrain situé en aval de la combe de pierre noire.

Une lettre des services de l'état en date du 27 octobre 2020 nous interroge sur la non-conformité de l'assainissement collectif de la commune et nous demande le programme des travaux et l'échéancier pour la mise en conformité. Elle nous rappelle que conformément au code général des collectivités territoriales (CGCT) et ses articles R.2224-11 et 12, les eaux usées collectées doivent être soumises à un traitement par épuration avant rejet dans le milieu naturel. L'activité économique du haut de la vallée pourrait en être affectée si la construction de la station d'épuration n'était pas engagée rapidement.

Rappel : Actuellement trois catégories s'appliquent sur la commune :

Villages collectés/traités, via la centrale d'épuration des Granges : Les Près, L'Eyrette, le Roure, Saint Christophe, Près Clot, Bernardière, le Bois, Les Granges.

Les habitants de ces villages au travers de leur facture d'eau reversent au SACO, une partie fixe qui correspond à l'abonnement d'un montant annuel de 147,40 € TTC et une part variable de 1,8634 € TTC du m³ consommé.

Villages collectés/non traités : La Bérarde et les Etages.

Les habitants de ces villages reversent au SACO, une partie fixe qui correspond à l'abonnement d'un montant annuel de 73,70 € TTC et une part variable de 0,9317 € TTC du m³ consommé.

Villages qui ne peuvent être raccordés : Champhorent, Champébran, le Puy, Lanchatra, Le Clot.

Les maisons de ces hameaux doivent avoir une fosse septique en bon état de fonctionnement et les habitants n'ont aucun reversement au SACO.

Eclairage public

La municipalité dans un souci d'optimiser les économies d'énergie a sollicité TE 38 (TERRITOIRE D'ENERGIE38) pour l'accompagner dans sa démarche et établir un diagnostic de l'éclairage public. Après plusieurs réunions de travail, une convention a été signée entre la commune et TE 38 lui confiant la gestion de l'ensemble de l'éclairage. Cette convention prend effet au 1^{er} janvier 2023, une première tranche de travaux a été validée, elle comprend la réfection des armoires électriques, le rajout d'horloges astronomiques et le remplacement de 60 points lumineux sur les 110 répertoriés, par de l'éclairage LED.

Coût de l'éclairage public : * 4 613,54 € en 2021 * 4 871,21 € en 2022

Le système d'éclairage demandé va permettre une gradation du flux lumineux (-50% de 22h à minuit et -70% de minuit à 5h)

Montant des travaux pour 2023 : 58 593 € TTC, reste à charge de la commune 24 647 € TTC

Une deuxième tranche de travaux sera réalisée en 2024 afin de finaliser l'ensemble du parc.

Il a également été demandé à TE 38, l'enfouissement de la ligne basse tension des 2 hameaux où ces travaux n'ont pas été effectués, à savoir la partie haute des Près et le Clot, réunion sur le terrain programmée en avril 2023.

Pastoralisme et réchauffement climatique

Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire, plusieurs troupeaux qui entretiennent et permettent ainsi de lutter contre la fermeture des paysages.

Pour ne parler que de l'entretien autour des hameaux, il faut saluer le travail remarquable fait par les ânes, les vaches et le troupeau qui pâture au Puy.

Il est à noter la parfaite coopération du Parc national des Ecrins, très présent, qui s'efforce de répondre favorablement à nos sollicitations avec réactivité et une aide précieuse auprès des Bergers. Toutes ces composantes nous permettent d'avoir un bilan très positif du pastoralisme sur notre commune.

En cette période de grande sécheresse, il est indispensable que nos hameaux soient nettoyés et entretenus pour lutter contre les risques d'incendie. A ce sujet nous voudrions attirer votre attention sur le fauchage voire le débroussaillage autour de vos habitations et vous rappeler que le feu est interdit.



Route départementale 530

Comme vous avez pu le constater, la partie concernée par les travaux a été goudronnée. Si on peut noter un modeste élargissement à certains endroits, il faut rester très vigilant et surtout ne pas mordre sur le bas-côté.

La sécurisation d'un bloc rocheux après le paravalanche a nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée. L'écaille rocheuse fixée par câbles devrait être minée avant l'ouverture officielle de la route au printemps 2023.

Après autorisation des services de l'Etat concernant la loi sur l'eau, les travaux de recalibrage du Vénéon et de ses berges dans la combe de « pierre noire » ont enfin pu être réalisés. Il reste à effectuer le soutien de la chaussée par enrochement en amont de la combe.

Travaux également prévus en 2023, la maîtrise des alluvions sur la plaine de Plan du Lac pour un montant de 140 000 € HT. Les études et la réalisation sont de la compétence du SYMBHI.

Malgré les travaux, nous devons continuer à nous battre pour les deux points les plus critiques de notre route.

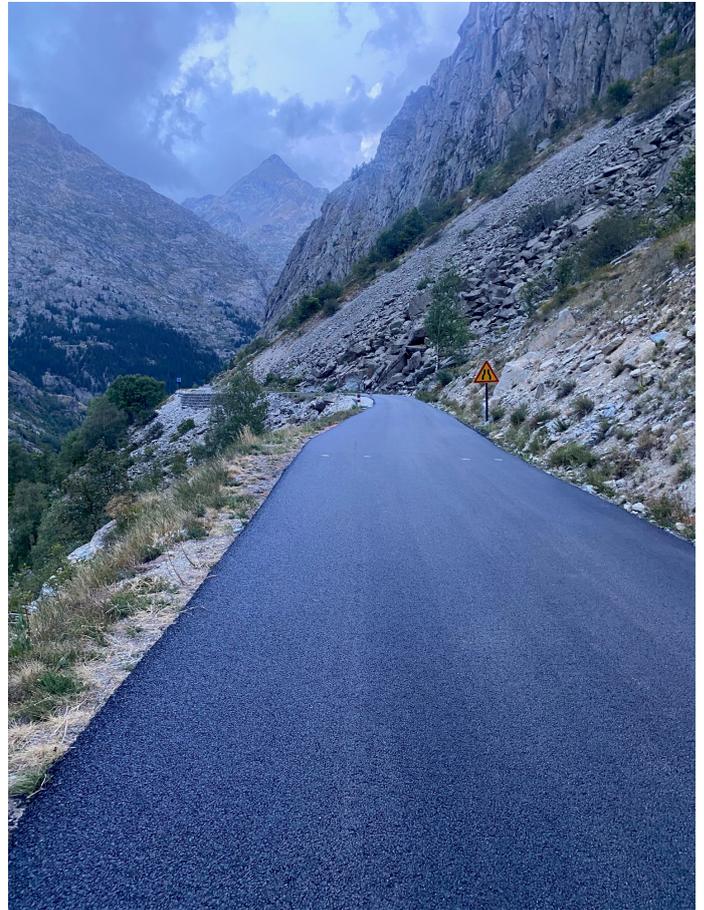
* Ne rien lâcher sur les « fontaines bénites » où les chutes de pierres sont constatées tous les jours par les usagers mais également par les services du Département. Les personnes qui vont travailler sur d'autres communes, 8 enfants scolarisés sur les communes voisines et les personnes venant travailler chez nous, empruntent cette route au quotidien, matin et soir.

* Reprendre la discussion sur les travaux qui ont été réalisés afin d'améliorer et surtout de sécuriser cette portion de route qui reste extrêmement sensible.

En 2022, une réunion devait avoir lieu avec Monsieur le Président du Département, espérons que nous aurons le plaisir d'échanger en 2023 !!!

Nous voudrions saluer les bonnes relations et remercier Monsieur le Directeur de la Maison du Territoire Oisans pour son écoute, sa disponibilité et sa réactivité à chaque fois que nous le sollicitons.

Merci à vous tous pour votre compréhension lors des fermetures de route, arrêtés souvent modifiés pour raisons techniques. Les entreprises ont été sensibilisées et devraient effectuer les travaux dès le mois de mars.



Ça bouge dans nos « cabanes »

Dans le plan de réaménagement de ses refuges, après Temple Écrins, la FFCAM poursuit son travail dans la vallée.

Depuis trois ans nous sommes conviés au suivi des études, à la présentation des différents projets architecturaux ainsi qu'au choix final pour la retenue du projet paraissant le meilleur.

Le Refuge de la Lavey entre dans la dernière phase, les travaux devraient débuter à l'automne 2023 pour une fin de chantier à la fin de l'année 2024. Pour l'été 2024 le refuge ne pourra certainement pas recevoir de clients.

Un accord entre la commune et la FFCAM a été passé, afin de pouvoir raccorder l'assainissement de notre cabane pastorale au réseau prévu pour le refuge, en échange de trois petites parcelles jouxtant le refuge actuel.

Le refuge du Chatelleret suit le même processus. Nous avons cet automne presque validé le choix du futur programme. Les travaux sont en prévision pour 2025/2026. À suivre...

Pour le refuge de la Pilatte, suite à l'arrêté de fermeture définitive nous avons, pour l'été dernier, posé un filet (à moutons) afin de délimiter le périmètre de protection du site interdit au public. Ces filets ont été enlevés à l'automne et rangés à proximité du refuge.

A l'initiative de la mairie une réunion s'est tenue le 16 décembre 2022, en présence de la FFCAM, du Parc national des Ecrins ainsi que des services RTM et Gestion de l'ONF.

Les thèmes abordés portaient sur le devenir du bâtiment, la rédaction d'une nouvelle convention d'occupation du domaine public, le phasage et les techniques de démolition du refuge.

Un gros travail de préparation sera nécessaire pour optimiser au mieux les différentes opérations et en maîtriser les coûts (récupération du mobilier et matériel ...).

Une réunion de concertation avec les professionnels de la montagne de l'Isère et des Hautes Alpes sera organisée au mois d'avril afin d'évaluer les impacts de la fermeture du refuge et de mettre en place une nouvelle organisation sur la fréquentation du vallon de la Pilatte.



Projet La Lavey

Quand notre glacier accueille la coupe du monde

Initialement prévues pour les week-ends de la Toussaint, les Coupes du Monde de Ski et Snowboard Cross ont été reportées faute de matière première. Les différents calendriers n'étant pas toujours faciles à caler, ce n'est finalement que la partie Snowboard qui a pu être proposée pour le week-end d'ouverture de la station. Un gros travail de préparation, par la SATA, avec les chutes de neige fin novembre a permis de mettre en place un très beau tracé. Les qualifications se sont déroulées le vendredi 2 décembre sous un magnifique soleil. Mais en montagne le temps change vite... et en altitude, les conditions de vent n'ont pas permis la réalisation de la course programmée le samedi. Reportée au dimanche et malgré des conditions difficiles, celle-ci a eu lieu avec de très bons résultats pour nos athlètes locaux : Léa CASTA, 16 ans, décroche la troisième place chez les filles pour sa première participation à une épreuve de Coupe du Monde. Aidan CHOLLET, 18 ans, a atteint, quant à lui, les ¼ de finale chez les hommes. Félicitations à eux !

Les différentes nations présentes ont fortement remercié le travail fourni et le très bon état d'esprit et d'investissement de nos communes. En effet Saint-Christophe a été partenaire de l'événement au sein des Comités d'organisation, de course ainsi qu'à la remise des prix. Nous sommes normalement partis pour trois années sur cet événement.

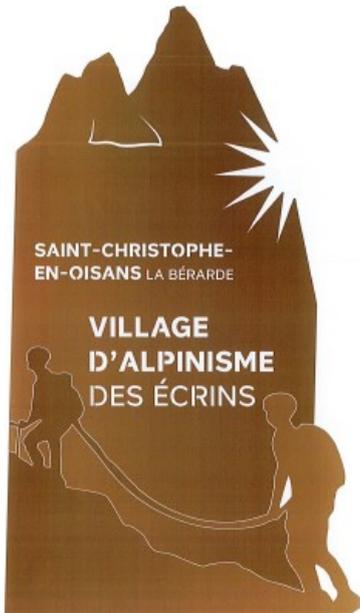


Glacier 3400 m



Glacier 3200 m

« Villages d'Alpinisme des Écrins »



Actions mises en place par l'Agence de développement touristique et économique des Hautes Alpes et le Parc national des Ecrins. L'appellation « Villages d'Alpinisme » met en avant les spécificités des 7 sites retenus :

- La Chapelle en Valgaudemar
- Vallouise-Pelvoux - Ailefroide
- Le Mônétier les Bains
- Villar d'Arène
- La Grave
- Saint Christophe en Oisans – La Bérarde
- Le Désert en Valjouffrey

Son but est de réenchanter les villages, faire la promotion d'un alpinisme authentique et respectueux, transmettre la tradition aux nouvelles générations et sensibiliser le public à la beauté fragile des milieux.

Ce programme FEDER (Fond Européen de Développement Régional) établi pour deux ans 2021-2022 touche à son but. Le financement est assuré par :

L'Union Européenne : 579 932 €

L'Agence de développement des Hautes Alpes : 121 201.87 €

Le Parc national des Ecrins : 23 781.14 €

Ces deux années, au fur et à mesure d'échanges entre élus, partenaires et institutions en différents lieux (refuge du Gioberney, refuge du Pic du Mas de la Grave, inauguration des illuminations portraits à la Grave, maison de la Montagne à la Bérarde...) nous ont apporté la connaissance de la richesse de nos milieux à promouvoir et à sauvegarder.

Le bilan final des études souhaitées par les communes nous a été remis à l'automne (réunion à Vallouise)

Pour Saint Christophe, ce concept nous a permis d'améliorer et équiper, en partenariat avec le Bureau des Guides, 4 sites : une voie à la Tête de la Maye permettant la découverte des différentes techniques de progression en alpinisme. L'équipement du site des blocs en rive gauche du Vénéon à la Bérarde avec la mise en place de points d'assurance. Aux Etages en rive gauche du torrent du Soreiller un petit itinéraire montagne ; de même en aval des Rajas. Des topos et informations seront réalisés afin de faire connaître ces itinéraires.

Tout au long de l'été la projection de portraits sur bâtiments ou arbres dans toutes les communes concernées.

Remise de l'étude sur la signalétique et le réaménagement de l'espace piétons à la Bérarde

Pour finaliser la promotion et l'appartenance à « Villages d'Alpinisme » un totem métallique sera installé dès le printemps dans chaque commune. Il représentera sous forme stylisée un sommet mythique choisi par chacune d'elle.

Depuis 2021, un travail important de réflexion sur l'accueil et la promotion touristique a été réalisé. Il met en avant les nombreux atouts mais aussi les faiblesses de chaque territoire.

C'est pourquoi les élus ont tous validé une inscription auprès de l'Europe pour un nouveau programme FEDER afin de finaliser cette opération pilote pour la reconnaissance de nos vallées.

La Commission d'Action Sociale

Le voyage

Conformément à son souhait, l'année 2022 a permis à la Commission d'Action Sociale de réaliser son projet de sortie annuelle des Séniors.

Après deux années mises entre parenthèses pour cause de conditions sanitaires inappropriées, les participants étaient ravis de se retrouver et de profiter pleinement de l'excursion proposée dans la Matheysine.

Le déjeuner croisière sur le bateau « La Mira » fut un moment fort agréable, partagé entre discussions animées et découverte des flancs de montagnes qui dominent le lac de Monteynard Avignonet.



La suite de la sortie s'est poursuivie dans le Petit Train de la Mure jusqu'au belvédère des Grands Balcons, un point de vue imprenable sur le lac de Monteynard, le Col des Deux Sœurs ainsi que les montagnes du Trièves d'où se détache le majestueux Mont Aiguille.



Le 11 novembre

Cette journée de commémoration s'est déroulée en présence d'un public nombreux avec une belle participation des enfants.

Après un moment de souvenir et de recueillement, c'est autour d'un buffet délicatement préparé dans une ambiance musicale que cette journée conviviale s'est achevée.

Pour ne pas oublier l'histoire, nous vous invitons dès à présent à venir nous rejoindre l'an prochain.

Noël

Un après-midi d'exception !

Cette année nous allons commencer par un atelier créatif, vous avez dit : « atelier créatif » Mais non, je ne sais pas faire, eh bien oui, tout le monde a œuvré sous l'œil attentif, bienveillant, parfois amusé et les doigts de fée de Flo et Célia.

Quelle magnifique idée, nous avons à notre disposition, branches de sapin, de houx, peinture, bois, roseaux, décorations de Noël....., tout cela mélangé aux éclats de rire.





Les créations terminées, nous avons assisté à un spectacle improvisé par les enfants, qui de la souris, du chat, du chien traversera « le pont du Diable ». Un beau moment et un grand merci pour l'implication des « Petits Bouts » et des plus grands, il n'est pas facile de se produire en public.

Pour finir, après la remise des bons cadeaux, un délicieux goûter, pâtisseries, papillotes, mandarines, boissons chaudes, froides..... avant de rentrer chez soi avec son objet d'art et le cœur léger.

Toute notre reconnaissance et mille mercis aux membres de l'Action Sociale.



Commune de Saint Christophe en Oisans

Animations et culture

Petit à petit les animations proposées dans notre commune s'étoffent et leur « aura » dépasse largement la vallée. Bon nombre de personnes nous disent être agréablement surprises voir étonnées du nombre, de la variété et de la qualité des produits proposés, tours de pays, circuits, animations à la journée..... Les propositions s'affinent d'année en année en fonction des tendances, des comportements observés et des échanges. Eva, que vous connaissez tous maintenant, notre collaboratrice au sein de l'association AVEC (Animations, Vénéon, Evénements, Culture) forte de l'expérience maîtrise de mieux en mieux les sujets et de par ses échanges peaufine la saison suivante.

Bien sûr pour ce faire la commune accompagne financièrement l'association AVEC mais aussi Les Amis de la Bérarde. AVEC sollicite des financements extérieurs, Région, Département, CCO pour les événements d'envergure que sont la fête des Guides, la Christolaise (course de montagne) le festival du film, qui nécessitent un budget conséquent pour être menés à bien.

Des bénévoles de plus en plus nombreux, de plus en plus motivés, nous rejoignent, qu'ils soient ici remerciés pour leur investissement qui est indispensable.

Ils aiment Saint Christophe et certains viennent de loin BRAVO !!

Continuez à nous soutenir, c'est gratifiant pour nous comme pour vous et partageons de véritables moments de convivialité.

Contacts : Animations Vénéon Evénements Culture (AVEC) 07 83 66 29 18 Eva

Les Amis de la Bérarde

06 84 56 82 88 Yannick



Film « Les cantonniers »
Concert de juillet
Balades philosophiques



La commission culture a bien œuvrée durant cette année.

Nous avons travaillé sur la nouvelle exposition temporaire « La route au fil du temps » dont l'inauguration a eu lieu le samedi 18 juin. Ce vernissage a remporté un franc succès ; les élus de la Région se sont déplacés et les locaux sont venus en nombre.

Si vous n'avez pas encore pris le temps de visiter cette nouvelle exposition, nous vous invitons à venir la découvrir !

Cet été, c'est Chloé FABRE qui a exposé ses œuvres à la maison de la montagne à La Bérarde, une vraie réussite !

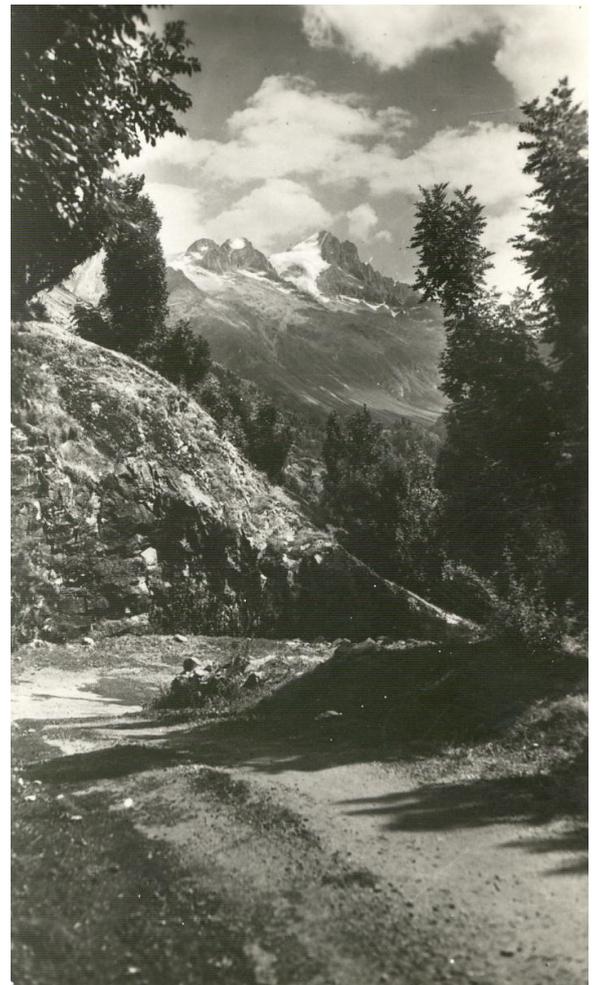
Nous travaillons d'ores et déjà sur les futures expositions qui auront lieu sur l'été 2023. Monsieur TOURNIER, artiste peintre, viendra exposer ses œuvres sur l'ensemble de la commune, de Saint-Christophe au Carrelet, en passant par La Bérarde.

Nous nous projetons également sur 2024 qui va être riche en culture !

Nous accueillerons une rencontre d'artistes peintres de montagne sur un week-end de l'été. Cette association a déjà réalisé ce type de rencontres qui ont connu de véritables succès, notamment sur le plateau matheysin.

Enfin, le musée travaille sur ses 25 ans ,en 2025 !

Il est encore tôt mais nous vous proposerons une nouvelle exposition, un renouveau du musée dans sa totalité !



Virage sous le cimetière

La Fibre

A la réunion d'information, organisée par la communauté de communes de l'Oisans (CCO) et Isère Fibre sur le déploiement du réseau FIBRE, nous avons eu la confirmation de l'éligibilité de notre commune en 2024.

En attente il existe pour les particuliers, une solution de raccordement en 30 mégabits/s par le THD Radio. Il s'agit d'une boucle locale radio, composée d'une antenne d'émissions sur un point haut (pylône vert déjà en place à Pré Clot) et d'une petite antenne de réception chez le particulier. Celle-ci est raccordée en filaire à une box fournie par l'opérateur offrant des services équivalents à ceux d'une box ADSL ou fibre.

Vous pouvez vous rendre sur le site dédié : www.iserethradio.com afin de vérifier votre éligibilité et prendre connaissance des opérateurs.

La mairie peut également vous fournir les informations sur ce dossier.

Dans nos familles en 2022..

Décès

Avril 2022 : M Alex BRENNINLMEIJER

9 mai 2022 : M Georges JANTY

5 juin 2022 : Mme Yvette PUISSANT

27 juillet 2022 : M Raymond TURC

8 novembre 2022 : Mme Gisèle LAMARCA

6 décembre 2022 : Mme Marie-Rose PAQUET

Mariage

30 novembre 2022

Christine CAM et Jean-Marc ROCHETTE



Contacts

Mairie Saint Christophe en Oisans

Une page facebook a été créée, publiée et actualisée par les Elus.

- **Secrétariat de mairie**

04 76 79 53 50 **mairie@saint-christophe-en-oisans.fr**
<https://www.mairie-st-christophe-en-oisans.fr>

Ouverte au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **10h à 12h** et de **14h à 16h** ou sur rendez-vous.

Pour l'urbanisme, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour plus de disponibilité.

- **Service technique**

04 76 79 07 23 **technique@saint-christophe-en-oisans.fr**

N'hésitez pas à laisser un message et vos coordonnées sur le répondeur.

- **Musée**

04 76 79 52 25 **v.turc@saint-christophe-en-oisans.fr**

<https://www.musee-alpinisme.com/>

Ouvert au public :

- Du 1^{er} juin au 30 septembre -> tous les jours :
Juin & sept : 10h à 12h30 – 14h à 18h
Juillet & août : 9h30 à 12h30 – 14h30 à 18h
- Vacances scolaires : mardi et jeudi de 14h à 17h.
- Le musée est ouvert sur réservation toute l'année.

- **Bibliothèque** **biblio-stchristopheoisans@orange.fr** **Prêts gratuits.**

Toujours fidèles au poste, nos bibliothécaires bénévoles, Denise, Paulette, Blandine et Brigitte vous accueillent :

Juillet et août : lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 19h.

Juin et septembre et petites vacances scolaires : lundi et samedi 17h30-18h30.

Le reste de l'année samedi 17h30 à 18h30. Pour faire votre choix, vous avez la possibilité de consulter le site du Réseau Médiathèque Oisans qui présente les livres de la bibliothèque de Saint Christophe :

<https://www.mediatheques-oisans.fr/accueil>

Comité de rédaction : Le Maire et le Conseil municipal

Crédit photographique : Jean-Louis ARTHAUD, Marie-Lou et Gérard CHANOVE, Yannick DUCRET, Gérard TURC, Véronique TURC, Collection du Musée, AFP St Christophe, AVEC, FFCAM.

Conception et impression : Secrétariat de mairie

Ne pas jeter sur la voie publique